

Document graphique n°6 (réglementaire)
RISQUE INONDATION

- PPRI Doubs Allan**
Approuvé le 27 mai 2005
 - Zone rouge : contrainte forte
 - Zone bleu foncé : contrainte moyenne
 - Zone bleu clair : contrainte faible
 - Zone jaune : règlement spécial

- PPRI Doubs Central**
Approuvé le 28 mars 2008
 - Zone rouge : contrainte forte
 - Zone bleu foncé : contrainte moyenne
 - Zone bleu clair : contrainte faible
 - Zone jaune : règlement spécial

- PPRI Doubs Amont**
Approuvé le 1er juin 2016
 - Zone rouge : contrainte forte
 - Zone bleu : contrainte moyenne
 - Zone de recommandations : non réglementaire

- PPRI Feschotte**
Approuvé le 15 mai 2017
 - Zone rouge : contrainte forte
 - Zone bleu : contrainte moyenne

- PPRI Gland**
Approuvé le 05 octobre 2018
 - Zone rouge : contrainte forte
 - Zone bleu : contrainte moyenne

- PPRI Savoureuse**
Approuvé le 08 octobre 2004, en révision
 - Zone U1 : contrainte forte
 - Zone U2 : contrainte moyenne
 - Zone U3 : contrainte faible
 - Zone E : zone d'expansion des crues
 - Zone de bassin

- Inondabilité de la Lizaine**
Périmètres informatifs, non opposables,
étude vulnérabilité PMA, 2014
 - zone inondable (crue décennale - Q10)
 - zone inondable (crue centennale - Q100)
 - zone inondable (crue millénaire - Q1000)

Approuvé le
16 décembre 2021

Agence
de Développement
et d'Urbanisme

Sources : DDT22, zonages PPRI, 2016 ; PMA, étude vulnérabilité, 2014 ; Parc cartographique : IGN BDTopo, 2013 ; ADU, MGS, 2013 ; Traitement : SIG ADU | Réalisation : ADU, 2019

